

DACP

REF : DACP2016015

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Réparation mécanique, carrosserie et travaux divers des véhicules légers, poids lourds et transports en commun pour les années 2016 à 2019. Approbation du projet d'accord-cadre et autorisation de signature.

EXPOSE :

Le marché relatif aux réparations mécaniques, carrosserie et travaux divers sur les véhicules légers, poids lourds et transports en commun, dont l'échéance était fixée au 31 décembre 2015, a été résilié pour faute le 3 août 2015 dans la mesure où le prestataire était défaillant.

Dans ce cadre, un marché a été relancé le 2 octobre 2015, consécutivement à une délibération du Conseil Municipal du 17 septembre 2015, approuvant le projet de marché. Il a cependant été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général lié à une insuffisance de concurrence.

Par la suite, un nouveau marché a été lancé le 21 janvier 2016, lequel a été également déclaré sans suite, pour des raisons similaires.

Au regard de la réforme des marchés publics et de l'abrogation du Code des Marchés Publics au profit du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, pris en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, il y a lieu de demander au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet « d'accord-cadre » (nouvelle dénomination des anciens marchés à bons de commande) de réparations mécaniques, carrosserie et travaux divers sur les véhicules légers, poids lourds et transports en commun sur la base de ces textes.

Cet accord-cadre passé sur appel d'offres ouvert conformément aux articles 66 à 68, 78 et 80 du décret et de l'ordonnance précités, est alloué de la manière suivante :

- **lot n°1** : Réparation mécanique, carrosserie et travaux divers pour les véhicules légers ;
- **lot n°2** : Réparation mécanique, carrosserie et travaux divers pour les véhicules poids lourds et transports en commun.

L'accord-cadre est passé pour une durée allant de sa notification au 31 décembre 2016 et sera renouvelable par reconduction expresse par périodes successives de un an sans que sa durée totale puisse excéder quatre ans. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2019 au plus tard.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danièle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Soizig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2016015

Signataire : MC/ED

OBJET : Réparation mécanique, carrosserie et travaux divers des véhicules légers, poids lourds et transports en commun pour les années 2016 à 2019. Approbation du projet d'accord cadre et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'abrogation du Code des Marchés Publics,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics portant réforme des marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 66 à 68, 78 et 80 pris en application de ladite ordonnance,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant qu'une réforme des marchés publics a eu lieu et qu'une nouvelle délibération doit intervenir sur la base de la nouvelle réglementation afférente,

Considérant que le marché initial relatif aux réparations mécaniques, carrosserie et travaux divers sur les véhicules légers, poids lourds et transports en commun à été déclaré, à deux reprises, sans suite pour des motifs d'intérêt général,

Considérant qu'il y a lieu, en conséquence, de lancer un accord-cadre pour répondre aux besoins de la collectivité en la matière pour les quatre années à venir.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre relatif aux réparations mécaniques, carrosserie et travaux divers sur les véhicules légers, poids lourds et transports en commun, passé sur appel d'offres ouvert pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2016, renouvelable par reconduction expresse pour trois périodes de un an au maximum, comportant les lots et seuils annuels suivants :

- **lot n°1** : Réparation mécanique, carrosserie et travaux divers pour les véhicules légers ;

- lot n°2 : Réparation mécanique, carrosserie et travaux divers pour les véhicules poids lourds et transports en commun.

AUTORISE la Maire à signer consécutivement à la décision de la Commission d'appel d'offres réunie en fin de procédure, l'accord-cadre avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture : 24/06/2016
Publié le : 24/06/2016
Certifié exécutoire le : 24.06.2016
L'adjointe déléguée
Sophie VALLY

L'adjointe déléguée
Sophie VALLY

